

# BP COIFFURE

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
RNCP 38231 Date de fin d'enregistrement de la certification 31 août 2028  
Fiche ROME D1202 - Coiffure

Formation au sein de l'Unité de Formation par **Apprentissage** à Don Bosco Mayenne

- **Durée**  
2 ans en apprentissage  
De septembre N à juin N+2  
1<sup>ère</sup> année : 420 heures  
2<sup>ème</sup> année : 420 heures
- **Rythme de l'alternance**  
1 semaine/mois en centre  
3 semaines/mois en entreprise
- **Public**  
Tout public de 16 à 25 ans  
**RQTH** : pas de limite d'âge
- **Modalité de la Formation**  
Présentiel
- **Validation Formation**  
Session juin N+2  
Evaluation ponctuelle
- **Prix**  
Financement OPCO
- **Voir nos CGV sur le site internet**

- **Processus d'inscription**  
Entretien individuel  
Tests de positionnement  
Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet Don Bosco
- **Délai d'accès**  
Fin juillet année N
- **Accessibilité aux PSH**  
En amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent Handicap en vue de formaliser les besoins et organiser le parcours
- **Référent Handicap**  
Isabelle GUILLOIS  
[cfp.i.guillois@dbosco.fr](mailto:cfp.i.guillois@dbosco.fr)
- **Résultats en 2028 \***  
Taux de réussite  
Taux d'insertion global :  
Taux d'insertion en coiffure :  
Taux de satisfaction :  
Taux d'abandon :  
  
\*sources et méthode de calcul : Calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion [www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

## • Prérequis

Avoir son CAP Métiers de la Coiffure ou CS coiffure ou 5 ans d'expérience professionnelle en rapport avec le niveau BP et le domaine professionnel postulé ou 6 à 12 mois d'expérience professionnelle en rapport avec le niveau BP et le domaine professionnel postulé si le candidat est titulaire du Baccalauréat professionnel Coiffure

## • Objectifs avec aptitude et compétences

- Devenir un professionnel hautement qualifié dans les métiers de la coiffure.
- Réaliser des techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.
- Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées.
- Assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et de participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

## • Activités visées

Dans ses activités **d'accueil et de suivi de la clientèle**, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en œuvre des techniques, produits et services par :

- - le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- - la conception de coiffure personnalisée,
- - la mise en œuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- - la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- - la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- - la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.

L'exercice du métier prend en compte **la connaissance de l'entreprise**, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable.

## • Programme (blocs)

### UP1 Création, couleur, coupe, coiffage

- Gérer les produits et les matériels ; Planifier les activités
- Concevoir une coiffure personnalisée ; Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement ;
- Créer et réaliser des coupes ; Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages

### UP2 – Modification durable de la forme d'une coiffure

- Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires
- Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme d'une coiffure
- Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique de coiffage

### UP3A – Coiffure événementielle (option A)

- Concevoir et réaliser des coiffures événementielles

### UP3B – Coupe homme et entretien du système pilo-facial (option B)

- Réaliser des coupes masculines spécifiques
- Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial

### UP41 – Vente conseil

- Transmettre des informations et rendre compte ; Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Développer la vente des produits et des services ; Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Évaluer la satisfaction de la clientèle

### UP42 – Management et gestion d'un salon

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Animer, encadrer les personnels et évaluer le travail du personnel
- Participer à la gestion de l'entreprise

### UP5 – Sciences et technologies – Arts appliqués à la profession

- Analyse d'une coiffure à partir d'un cahier des charges donné et d'une documentation référencée
- Création d'une coiffure à partir d'un cahier des charges donné et d'une documentation référencée

### UG6 – Expression et connaissance du monde

- Produire et analyser des discours de nature variée ; Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

### UF Anglais - Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ; Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère:

Responsable de Centre  
Isabelle GUILLOIS  
[cfp.i.guillois@dbosco.fr](mailto:cfp.i.guillois@dbosco.fr)  
APPRENTISSAGE Don Bosco  
02 43 30 47 30



Document non contractuel MAJ 16/04/26

## Secteurs d'Activité

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique 'manager', chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

## Types d'emplois

Le titulaire du BP COIFFURE exerce les fonctions de :

- Coiffeur, artisan-coiffeur **Code(s) ROME** : D1202 - Coiffure

## Moyens Techniques

1 Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur et de 10 PC fixes et 5 PC portables MS office 2013 sous Windows 10

Classroom – Teams – adresse mail individuelle Don Bosco (52 m2)

1 espace pédagogique composé de 19 coiffeuses, 10 bacs de lavage, un espace vente.

1 Centre de documentation et d'information

## Moyens Pédagogiques

Apports théoriques - exercices pratiques – examen blanc en 2<sup>ème</sup> année - Suivi et évaluations en centre de formation et entreprise – conseils de classe – entretiens individuels

Equipe pédagogique composée de formateurs et d'enseignants

Ressources pédagogiques Pivot point mises à disposition sur Classroom

## Méthodes Mobilisées

Présentiel - Travail de groupes, accompagnement individuel, coaching groupe

## Modalité de la Formation

Alternance (voir calendrier) -1 semaine /mois en centre et 3 semaines /mois en entreprise.

## Règlement examen

U10	E1 Création, couleur, coupe coiffage	Coefficient 6	Mode ponctuel pratique	durée 2h30
U20	E2 Modification durable de la forme	Coefficient 5	Mode ponctuel pratique	durée 2h00
U30A	E3 Coiffure Événementielle	Coefficient 5	Mode ponctuel pratique	durée 1h00
U30B	E3 coupe Homme et entretien du système pilo-facial	Coefficient 5	Mode ponctuel pratique	durée 1h00
U41	E4 Gestion de l'entreprise Vente Conseil	Coefficient 2	Mode ponctuel oral	durée 10 mn
U42	E4 Gestion de l'entreprise Management et gestion d'un salon	Coefficient 3	Mode ponctuel écrit	durée 3h00
U51	E5 Sciences technologies	Coefficient 6	Mode ponctuel écrit	durée 3h00
U52	Arts appliqués à la profession	Coefficient 2	Mode ponctuel écrit	durée 2h00
U60	Expression française et ouverture sur le monde	Coefficient 3	Ponctuel écrit	durée 3h00
UF	EF Langue vivante étrangère – Seuls points supérieurs à 10 sont retenus – Oral durée 15 mn préparation et 15 mn interrogation			

La **certification** est organisée en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Epreuves U30A et U30B : le candidat choisit l'une ou l'autre

## Modalités d'Evaluation de la Formation

Le candidat est soumis à 1 mode d'évaluation : Les épreuves ponctuelles d'une même session, à l'issue de sa formation

Session : JUIN N+2 - Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E

## Financement de la Formation

Le financement est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil de l'apprenti(e)

## Poursuite et Perspectives d'Evolution

Suite au BP COIFFURE, possibilités de :

- soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 4, Être chef d'entreprise, directeur technique, « manager », chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel, dans un salon de coiffure
- soit de poursuivre une formation :  
Brevet de maîtrise Coiffeur (BM) ; BTS Métiers de la Coiffure niveau 3